



R A P P O R T

du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de Boudry en réponse à la motion « Un espace socioculturel pour notre jeunesse (12-17 ans) »

Résumé

Ce rapport répond à la motion présentée par les groupes Les Verts et Socialiste le 28 juin 2021.

Rapport n° : CG-5790.300-1

Date : 9 novembre 2022

Dicastère : Prévoyance sociale et santé

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

1. Préambule

La motion déposée valablement par les Verts et le PS intitulée « Un espace socioculturel pour notre jeunesse (12-17 ans) » a été présentée lors de la séance du Conseil Général du 28 juin 2021. Aucun groupe n'ayant combattu ce texte, elle a donc été renvoyée, conformément aux dispositions de l'article 39 RGC, au Conseil Communal pour étude et rapport.

Les signataires demandent au Conseil Communal de proposer un projet de création d'un espace destiné à nos jeunes résidents, en tenant compte d'un certain nombre d'éléments.

Elaboration participative du projet :

- Constitution d'un premier noyau de groupe de travail
- Prises de contact par différents moyens avec les acteurs actuels de la Ville de Boudry (politiques, jeunes, associatifs)
- Renforcement du groupe de travail, constitution d'une association responsable du Centre
- Maintien de canaux informels d'échange avec les jeunes (réseaux sociaux, discussions dans l'espace social, ...)
- Encadrement professionnel au début, avec l'objectif d'en faire un espace autogéré
- Formalisation du projet - établissement du budget
- Recherche de partenariat et soutien privé

2. Constat

Les jeunes n'ont pas beaucoup d'endroits où ils peuvent se retrouver sans que cela ne dérange le voisinage ou les autres utilisateurs de l'espace public. Par conséquent, ils sont repoussés d'un endroit à l'autre sans qu'une solution pérenne et satisfaisante leur soit proposée.

De plus, les jeunes quittent régulièrement l'espace utilisé en y laissant généralement beaucoup de déchets. Par conséquent il s'avère qu'il manque aux jeunes des activités qui les stimulent, une sensibilisation relative au littering et au bon voisinage ainsi qu'un travail de prévention globale sur les problématiques spécifiques liés à leur âge.

Actuellement nous n'avons ni local de jeunes, ni éducateur de rue. Notre commune offre un panel de diverses sociétés locales permettant la socialisation (judo, scout, foot, théâtre...). La Midnight a quant à elle lieu à 26 reprises par année les samedis et attire un grand nombre de jeunes à chaque édition.

3. Aperçu des Communes voisines

La Grande-Béroche

Le Kallo est une structure d'accueil intercommunale pour les adolescents, dès la 8eme Harnos et qui existe depuis 2003, elle se situe au centre du village. Soutenue financièrement principalement par la commune de la Grande-Béroche.

Milvignes

Le Conseil Communal de Milvignes a présenté au Conseil Général du mois de septembre 2022 un rapport relatif à une demande de crédit de fonctionnement de CHF 60'000.-- pour l'introduction d'une

animation socioculturelle. Rapport accepté durant cette même séance et qui permettra l'élaboration immédiate de la phase une.

Cortailod

La commune de Cortailod ne bénéficie pas de locaux dans son village, mais participe au financement de manière plus modeste à celui de la Grande-Béroche.

Une fréquentation des jeunes de Cortailod a toujours été de mise jusqu'à un changement d'horaire des bus, qui malheureusement voit cette dernière en nette diminution.

Neuchâtel

La Ville de Neuchâtel possède une structure d'animation socioculturelle depuis 1964. Le Centre de Loisirs offrant une vaste palette d'activités et d'évènements intra et extra-muros.

4. Quelle vision pour Boudry

Comprenant les enjeux liés à cette motion, le Conseil Communal a créé une commission non-permanente afin de dresser un rapport sur les besoins et les possibilités liés aux particularités de notre ville.

Il en ressort que créer et développer une maison des jeunes dans notre commune est une véritable opportunité pour nos citoyens. Elle permettra en outre de faire baisser un certain nombre d'incivilités, d'améliorer la qualité de vie et le vivre ensemble, de rassurer les parents et d'offrir un lieu sécurisé et sécurisant.

Le rapport rédigé par la commission non permanente et soumis au Conseil Communal, propose un fonctionnement par la création d'un nouveau service, géré et financé totalement par notre administration communale pour un coût de fonctionnement annuel d'environ CHF 170'000.-- (salaires de deux postes d'animateurs/animateuses socioculturels à temps partiel, location de locaux, animations...). Voir annexes 1 et 2.

Il révèle également qu'après sondage et sollicitation, la population de Boudry concernée montre un réel intérêt pour un tel projet. En revanche, elle ne s'exprime pas en faveur d'un engagement pour une démarche participative par le biais d'une association. Voir annexe 3.

5. Considération

Avant que la commune ne dispose d'une maison des jeunes, un travail en amont doit être entrepris pour permettre le succès à cette dernière lors de son inauguration, le principal étant d'amorcer des liens avec les jeunes.

Une collaboration avec le Centre de Loisirs de Neuchâtel ainsi que les différentes structures des communes voisines doit également avoir une place primordiale dans ce travail.

6. Temporalités

Afin de répondre au mieux à la motion du 2 juin 2021 visant la création d'une maison des jeunes dans notre Ville et Commune de Boudry, le Conseil communal a examiné les avantages et les inconvénients d'un tel projet, en tenant compte du rapport de la commission pour aboutir à une solution pérenne.

Un tel projet demande du temps. C'est pourquoi le Conseil communal a choisi de démarrer par une solution en deux phases.

Vision à court terme (phase initiale) :

Affirmer l'animation socioculturelle pour la jeunesse à Boudry par une activité extra muros au travers d'une présence régulière. La régularité dans le temps permet d'établir un lien de confiance qui peut ensuite favoriser une relation d'aide moins intrusive à travers le libre investissement de la relation. Dans ce contexte, les actions d'animation vont être un ancrage important dans l'établissement de liens.

Vision à moyen terme :

Constitution d'une association d'habitants œuvrant pour un centre socio-éducatif avec un encadrement professionnel.

Formalisation du projet et établissement du budget de l'association.

7. Travail hors murs

Le travail hors murs peut prendre de multiples formes :

- Création de liens avec les jeunes et les riverains
- Présence régulière dans les espaces publics
- Lien de confiance établi et en constante progression
- Création de projets et partenariats avec les jeunes.

Un investissement important est nécessaire dès le départ du projet afin d'intéresser les jeunes et de trouver des solutions participatives. C'est bien aux jeunes d'exprimer leurs besoins et pas aux adultes de se substituer à eux si on ne veut pas courir à l'échec. C'est ce qui ressort des échanges eus avec les animateurs expérimentés qui interviennent sur le terrain.

8. Identité visuelle

Enfin, l'identité visuelle doit être claire afin de permettre une reconnaissance immédiate de l'intervenant et de l'institution qu'il représente.

Concernant les réseaux sociaux, elle est également nécessaire afin de communiquer de manière régulière et rapide avec les jeunes.

Elle est également importante pour les autres citoyens ainsi que les employés communaux notamment ceux de la sécurité publique avec qui la collaboration devra être régulière.

9. Budget

Objet	Montant
2 animateurs socio-culturels 2x 10 heures / 40 semaines - annualisé sur 9 mois CHF 60.--/heure (y.c. charges, 13 ^{ème} , vacances) Construction du projet, préparation des activités - animations - observation - compte rendu mensuel - présence terrain et réseaux sociaux - séances réseaux – mise en place de la vision à moyen terme.	CHF 48'000.--
Création d'une identité visuelle T-Shirts - Réseaux sociaux - Bannières (oriflammes) – cartes de visite - autres	CHF 2'000.--
Goûters ou autres CHF 100.-- à CHF 150.-- par semaine	CHF 4'000.--
Déplacements professionnels	CHF 2'000.--
Achats et location de matériels divers Ballons – chasubles – boom box -	CHF 4'000.--
Total	CHF 60'000.--

10. Conclusion

La création d'une maison des jeunes sur le territoire de notre Ville et commune de Boudry est une volonté de notre population comme de nos autorités depuis plusieurs années déjà. A ce jour, les autorités n'ont pas concrétisé la phase initiale d'un tel projet en faveur de la jeunesse locale si ce n'est en mettant en place le projet Midnightlittoral.

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communal vous propose le classement de cette motion et la validation du budget 2023 qui inclut un montant de CHF 60'000.-- permettant la réalisation de la phase initiale.

Nous vous présentons, Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Boudry, le 18 novembre 2022

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

La secrétaire

Luigi D'Andrea

Marisa Braghini

Annexes : prévisions budget et sondage

Budget de fonctionnement prévisionnel

Charges	Produits	Résultats
ASC 1,4 EPT (1 EPT: 40h hebdomadaires , CHF 70.000.-- annuels) <p style="text-align: right;">CHF 98.000.--¹⁾</p>	Participations activités <p style="text-align: right;">CHF 1.000.--</p>	
	Dons <p style="text-align: right;">CHF 2.000.--</p>	
Monitorat 264h annuelles* CHF 25.-- de l'heure) <p style="text-align: right;">CHF 6.600.--</p>		
Secretariat 0,10 EPT (1 EPT: 40h hebdomadaires , CHF 60.000.-- annuels) <p style="text-align: right;">CHF 6.000.--</p>		
Location des locaux (loyer, charges, divers frais) <p style="text-align: right;">CHF 20.000.--</p>		
Entretien 0,05 EPT (1 EPT: 40h hebdomadaires , CHF 57.000.-- annuels) <p style="text-align: right;">CHF 2.850.--</p>		
Frais démarrage (matériel d'accueil, ludique et de bureau) <p style="text-align: right;">CHF 20.000.--</p>		
Frais activités <p style="text-align: right;">CHF 15.000.--</p>		
CHF 168.450.--	CHF 3.000.--	CHF 165.450.--

1) Salaires bruts

POSTE ANIMATRICE·TEUR SOCIOCULTUREL·LE A 60%
DISTRIBUTION (ANNUALISEE) TEMPS DE TRAVAIL

DOMAINE	TÂCHES	RATIO	HEURES
Administration	Comptabilité Entretien locaux Mails, courriers, appels téléphoniques Engagement/gestion monitorat	5%	46.30
Colloques et Formation continue	Reunions équipe Séances association (comité et AG) Séances de réseau Groupes de travail Formations	10%	92.60
Préparation (liée aux activités de terrain)	Gestion utilisatrices·teurs Aménagement et rangement espaces Organisation générale activités	10%	92.60
Avec public	Organisation générale activités Activités Echanges évaluatifs avec public	75%	694.50
TOT		100%	926.00

**POSTE ANIMATRICE·TEUR SOCIOCULTUREL·LE A 60%
DISTRIBUTION HEURES "PREPARATION" ET "AVEC PUBLIC"**

Activités	Horaires	Heures année
Activités hebdomadaire	Me: 16h-19h	14h par sem. *37 sem.
	Je: 16h-19h	518.00
	Ve: 16h-20h	
	Sa: 16h-20h	
	2h préparation et évaluation	2h par sem*37 sem
		74.00
		592.00
Vacances février, Pâques, octobre	Février: 1 semaine	25.00
	Pâques: 2 semaines	50.00
	Octobre: 2 semaines	50.00
	14h préparation et évaluation	14.00
		139.00
Vacances été	Deux semaines	50.00
	7h préparation et evaluation	7.00
		57.00
TOT		788.00

Les résultats du sondage

